

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU MERCREDI 19 DECEMBRE 2018

Désignation du secrétaire de séance

Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)

Approbation du compte rendu de la séance du 13 novembre 2018

FINANCES

Information au Conseil Municipal des créances admises en non-valeur conformément à la délibération n°76/2016

1 - Engagement des dépenses avant le vote du budget 2019 – BUDGET COMMUNAL

2 - Nouveau Logis Centre Limousin – Garantie d'emprunt – demande de renouvellement de garantie suite à réaménagement de la dette

3 - Fixation du tarif pour la fourniture de repas au CCAS de Couzeix et modification de la convention

4 - Fixation des tarifs des repas à la société CFIM TP

5 - Fixation des tarifs des repas du Multi Accueil à la Mutualité

VIE ASSOCIATIVE – SPORTS

6 - Salles communales - Tarifs municipaux 2019 TTC

ADMINISTRATION GENERALE - CIMETIERE

7 - Administration Générale et cimetière - Tarifs municipaux 2019 TTC

MARCHES PUBLICS

8 - Convention constitutive de groupement de commandes avec La Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole et les collectivités intéressées concernant la fourniture d'articles d'habillement du personnel municipal

RESSOURCES HUMAINES

9 - Règlement intérieur du Personnel Communal

10 - Recrutement et rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les vacances de février, d'avril, d'été et de Toussaint 2019

AMENAGEMENT

11 - Prestations de service – Tarifs 2019 TTC

12 - Ouverture exceptionnelle des commerces les dimanches 22 et 29 décembre 2019

13 - Signature de la convention de Projet Urbain Partenarial avec Limoges Métropole et l'EHPAD Puy-Martin

14 - Vente de la parcelle communale AO 49 sise 27 rue Jean Jaurès